

On y trouvera le prix du change, du fret & de l'assurance, du magasinage & de la commission dans toutes les villes commerçantes & maritimes; celui des matières premières, des comestibles & boissons dans tous les marchés: le départ & l'arrivée des vaisseaux dans tous les ports; des messageries, des postes, des diligences, des voituriers dans toutes les places; le nom des principaux négocians, des commissionnaires les plus connus, & des manufacturiers les plus habiles, & des banquiers les plus accrédités: les droits d'entrée & de sortie; les poids & les mesures; enfin tout ce qui peut faciliter les spéculations du négociant, assurer la marche du marchand dans sa vente & dans ses achats. D'ailleurs, le négociant, le commissionnaire, &c. pourront, avec le secours du *Bulletin*, se faire connoître, & par-là étendre leur commerce d'exportation.

Le *Bulletin du commerce* paroîtra deux fois par semaine, & se distribuera, à commencer au mois de janvier 1777, le lundi & le jeudi à Bruxelles au bureau général du dit *Bulletin* & du courier littéraire, ou chez le Sr. Horgnies. Chaque feuille sera composée de quatre pages in-4°. & dans le tems des ventes des compagnies des Indes de France, d'Angleterre, d'Hollande, &c. & des grandes foires, comme celles de Francfort & de Leipzick, on donnera un supplément qui contiendra les différens articles qui composeront ces ventes.

Le prix de l'abonnement pour l'année sera de 9 fl. 16 sols courant de Brabant, ou de 18 liv. de France, franc de port, pour tous les Pays-Bas autrichiens, le pays de Liege & toute l'Allemagne. Pour la France, l'Angleterre, l'Espagne, la Hollande, &c. 13 fl. un sol courant, ou 24 liv. de France.

On ne recevra aucun mémoire ou avis, qu'il ne soit adressé au Sr. Horgnies; & on n'en insérera aucun qui puisse nuire à la réputation ou